

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 22/10/2024 - 13615 - 2010 B 02445 - 528 919 236 - FIGUIERE PROMINVEST

FIGUIERE PROMINVEST

S. A. R. L. au capital de 15.000 euros

Siège social :

PERSPECTIVE SUD,
25 rue Paul Langevin
13290 AIX EN PROVENCE

SIRET : 528 919 236 00026

RCS : AIX 528 919 236 (2010 B 2445)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 JUIN 2024 A 16 HEURES

L'an Deux Mille vingt-quatre et le vingt-sept juin à seize heures, Monsieur Pierre-Laurent FIGUIERE, propriétaire de la totalité des 1 000 parts composant le capital de l'EURL FIGUIERE PROMINVEST, associé unique de la société.

L'associé unique de la Société FIGUIERE PROMINVEST :

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Gérant de la Société FIGUIERE PROMINVEST, Pierre-Laurent FIGUIERE, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31.12.2023.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2023 ;
- Affectation du résultat de cet exercice ;
- Nomination d'un commissaire aux comptes.

PREMIERE DECISION :

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2023, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 231 186.50 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 13 693,00 euros.

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique décide d'affecter un bénéfice s'élevant à 231 186.50 euros de la manière suivante :

- Autres réserves 231 186.50 €

L'associé unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION :

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé :

Conventions réglementées se poursuivent au cours de l'exercice clos :

- Nouvelle convention d'animation conclue le 13.01.2020 avec la Société FIGUIERE IMMOBILIER pour un montant de 60 000,00 € HT d'honoraires.
- Convention d'animation conclue le 13.01.2020 avec la Société FIGUIERE PROMOTION pour un montant de 140 000,00 HT d'honoraires.
- Pierre-Laurent FIGUIERE a perçu une rémunération de 185 000,00 € en sa qualité de gérant pour l'exercice 2023.

En l'absence de Commissaire aux comptes, ces conventions ont fait l'objet d'une autorisation préalable de l'associé unique.

QUATRIEME DECISION :

L'associé unique compte tenu des seuils de son petit groupe juridique déterminant la nomination d'un commissaire aux comptes, décide de nommer un commissaire aux comptes pour, à l'occasion d'un mandat simplifié, pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026. Il décide de confier cette mission à la PKF ARSILON, RCS Paris 811 599 406 00402, le Canet de Meyreuil – Les Carrés de L'Arc Bât B – 13590 MEYREUIL.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 heures 00.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant.

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a series of loops and a final downward stroke.

FIGUIERE PROMINVEST

S. A. R. L. au capital de 15.000 euros

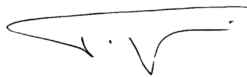
Siège social :

PERSPECTIVE SUD,
25 rue Paul Langevin
13290 AIX EN PROVENCE

SIRET : 528 919 236 00026

RCS : AIX 528 919 236 (2010 B 2445)

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 27.06.2024

ACTIONNAIRES	ACTIONS	VOIX	MANDATAIRES	SIGNATURES
Pierre-Laurent FIGUIERE 13 cours des Arts et Métiers 13100 AIX EN PROVENCE	1000	1000		
TOTAL	1000			

Sur les 1000 actions composant le capital social.

Les membres du bureau soussignés certifient exacte la feuille de présence faisant apparaître qu'un actionnaire est présent ou représenté et totalise 1000 actions ayant droit de vote auxquelles sont attachées 1000 voix.

Certifiée sincère et véritable,

Le Président

Pierre-Laurent FIGUIERE

